

Inclusion

N°7

MARS 2017
TRIMESTRIEL

Dossier

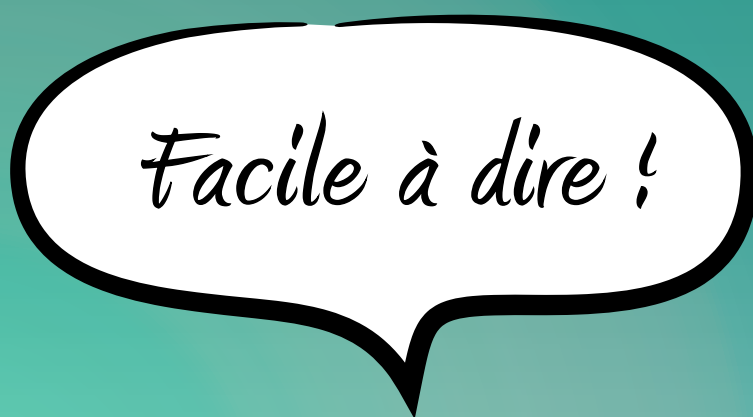
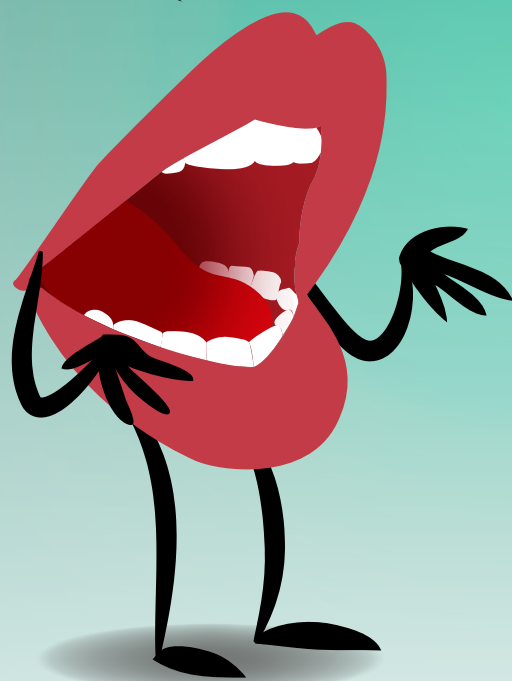
Communication | p6

Karine d'ARC, Thérèse Caprace,
Éric Willaye et le projet InCA

Actualités | p24

Inclusion près de chez vous : biennale Art en moi
Inclusion scolaire : réclamation collective

magazine



Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APEM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir: l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl
Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek
Tél: 02/247.28.21
www.inclusion-asbl.be
Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable : Thérèse Kempeneers-Foulon | Directrice générale

Coordination : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page : Fanny Vanderlinden | Inform'Action asbl | www.information.be

Avec le soutien de





06 Dossier communication : c'est plus facile à dire qu'à faire !

- 8 > Le Livre de Vie de Karine auto-représentante et vice-présidente du groupe ARC
- 11 > La communication : un indispensable levier pour la qualité de vie - Rencontre avec Thérèse Caprace
- 14 > Éric Willaye : Le comportement-défi
- 18 > Projet InCA : Inclusion des personnes au Cœur de l'Association



21

Les actualités d'Inclusion

21 > ACIA, un nouveau projet de volontariat !

22 > La biennale d'art différencié Art en moi

24 > Réclamation collective sur l'Inclusion scolaire



26

Info sociales



27

Contacts





« Entre Ce que je pense, Ce que je veux dire, Ce que je crois dire, Ce que je dis, Ce que vous avez envie d'entendre, Ce que vous entendez, Ce que vous comprenez... Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même... »

Cette citation, tirée de l'*Encyclopédie du savoir relatif et absolu* de Bernard Werber, me rappelle l'abnégation et la persévérance des familles. Quelles que soient les entraves rencontrées dans leur quotidien, elles soulèvent des montagnes pour proposer des initiatives facilitant l'expression et l'autodétermination des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle : les groupes de paroles régionaux, les différentes expositions d'art différencié, la création de services de loisirs ou de répit pour les personnes à plus grand besoin de soutien, la rédaction de périodiques d'information, etc.


Tous ces extraordinaires projets n'ont pas été aisés à mettre en place, certains se sont heurtés aux difficultés financières ou au manque de ressources humaines, mais la grande majorité d'entre eux a abouti avec, comme résultat, l'amélioration de la qualité de vie des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, notamment en ce qui concerne l'expression de leurs sentiments, de leurs envies, l'affirmation de ce qu'ils sont. Rien sur eux sans eux !

Pour tout cela, je remercie du fond du cœur les parents, familles, amis et professionnels qui, depuis 1959, soutiennent, popularisent et font vivre notre association.

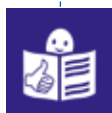
Ces forces vives ont développé plusieurs innovantes initiatives favorisant la qualité de vie, l'autonomie et l'autodétermination : des formations comme « apprendre à décider », la co-crédation du service de répit pour les personnes de grande dépendance Intermaide, les projets de transition entre l'école et le monde du travail, la réclamation collective exhortant la Belgique à faire plus pour l'inclusion scolaire ou encore la dernière campagne de sensibilisation soutenant les visées inclusives des instituteurs de l'école normale.

Depuis plus d'un an, les personnes, leurs proches et les professionnels collaborent activement pour concrétiser, en 2018, notre grand projet associatif : l'**Inclusion** des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle au **Cœur de l'Association**. Avec le projet InCA, nous voulons remettre les personnes au centre de notre processus décisionnel, nous assurer que leurs voix soient entendues et écoutées. Toutes les personnes concernées ont la liberté de s'exprimer lors des Journées de l'Expression organisées dans tous les groupements régionaux. Parallèlement à cela, notre association adapte sa structure et ses outils pour que chacun trouve sa place et participe pleinement.

Comme dans toute réunion de personnes, dans la conduite de n'importe quel projet, les avis peuvent diverger, les opinions se percuter. Je suis cependant persuadée que, malgré les difficultés qui pourront se présenter à nous, nous essayerons, ensemble, dans le respect et le dialogue, selon les possibilités de chacun, de communiquer et échanger pour pérenniser nos projets inclusifs et assurer la qualité de vie et l'autodétermination des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.



> **Thérèse Kempeneers-Foulon**
Directrice générale



Ce n'est pas facile de communiquer.

Les gens ne se comprennent pas toujours.

Les membres d'Inclusion aident

les personnes avec une déficience intellectuelle à communiquer en faisant des activités avec eux.

Parfois c'est difficile de faire des activités.

C'est difficile parce que il faut de l'argent.

C'est aussi difficile parce que il faut beaucoup de temps.

Mais les membres n'abandonnent jamais.

Inclusion dit merci à toutes les personnes qui créent des activités pour les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.

Inclusion veut aussi aider les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle à donner leur avis.

Pour aider les personnes à donner leur avis sur les activités Inclusion a un projet.

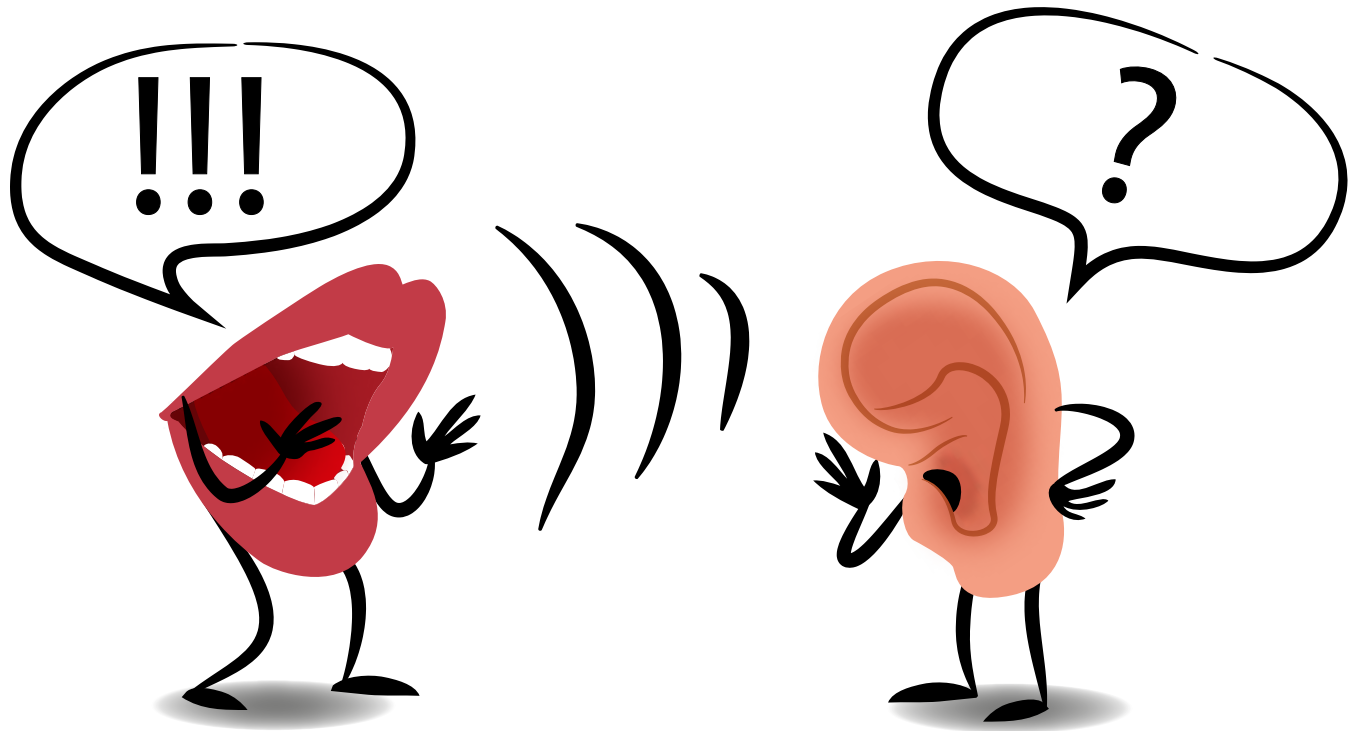
C'est le projet InCA.

InCA ça veut dire Inclusion au Cœur de l'Association.



Communiquer ?

C'est plus facile à dire qu'à faire !

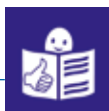


Exprimer ce qu'on pense, formuler ses sentiments, expliquer ce qui nous frustre, dialoguer, etc. sont des comportements indispensables de la vie en société qui nous permettent d'affirmer qui nous sommes. Si ces réflexes communicationnels ne sont pas innés pour tout le monde, ils sont, parfois, encore plus difficiles à appréhender pour une personne en situation de handicap mental.

Afin de soutenir nos membres et aider les familles à défricher le champ de la communication, nous vous présentons plusieurs initiatives dans le domaine :

- Karine Sandervost, la vice-présidente du groupe d'autoreprésentants ARC, parle de son « livre de vie », le support qui lui sert à se présenter lors des différentes interventions auxquelles le groupe participe ;
- Thérèse Caprace, logopède à la retraite, formatrice pour Inclusion et à la base, avec d'autres, de la méthode Sésame créée par La Clairière, introduit le concept et présente quelques pistes d'intervention ;
- Éric Willaye, le directeur de la Fondation Susa, aborde les comportements-défis ;
- Justine Lebourg, Coordinatrice Éducation Permanente et Jean-Marie Elsen, membre du CA de notre association, nous présentent le projet d'inclusion de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle au cœur de notre association : InCA.

Bonne lecture !



Communiquer c'est savoir dire ce qu'on a envie de dire.

Communiquer c'est aussi écouter les autres personnes.

On communique le plus souvent en parlant.

Parfois c'est dur de communiquer.

Certaines personnes ne savent pas parler.

Les personnes qui ne savent pas parler
communiquent par exemple avec des gestes
ou en montrant des images.

Le dossier d'Inclusion Magazine parle de la communication :

- Karine Sandervorst parle du livre qu'elle a créé pour parler avec le groupe ARC.
- Thérèse Caprace parle de ses formations et de la méthode Sésame.
- Éric Willaye parle des comportements-défis.
- Deux personnes d'Inclusion parlent du projet InCA.

InCA ça veut dire **I**nclusion des personnes au **C**œur de l'**A**ssociation.

Bonne lecture !



Le Livre de Vie de Karine

auto-représentante et vice-présidente du groupe ARC

Karine est la vice-présidente des autos-représentants de la région du centre (ARC). Elle a accepté de nous rencontrer pour nous présenter un mode de communication bien à elle, qu'elle a pensé et confectionné avec son accompagnatrice : un livre d'illustrations retraçant les grandes étapes de sa vie, son histoire.

Témoignage



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Karine. Je vais avoir 44 ans.

Pouvez-vous nous présenter le groupe ARC ?

Le groupe ARC est un groupe de personnes avec une déficience

intellectuelle. Nous parlons en notre propre nom. Avant, le groupe ARC, c'était un groupe de parole, auquel je participais également. Ce groupe existe depuis des années, ça fait longtemps.

Que faites-vous dans ce groupe ?

Je suis la vice-présidente du groupe. On fait des réunions une fois par mois. On choisit un sujet de discussion, on essaie que ce ne soit pas trop triste car il y a des personnes fragiles dans le groupe.

On parle également du transport. On n'aime pas, certains n'osent pas prendre les transports seuls. On se moque de nous, alors avec le groupe ARC on apprend à ne pas faire attention aux moqueries.

Enfin, nous parlons de l'actualité en général et des sujets plus personnels parfois.

Vous participez régulièrement à des sensibilisations et à des réunions où vous vous présentez et où vous présentez ARC.

Qu'est-ce qui est facile / difficile quand on s'adresse à un groupe de personnes et pourquoi ?

J'aime bien parler devant les personnes, présenter mon parcours et témoigner. Cela donne des idées aux personnes.

Ce qui peut être difficile c'est lorsque l'on me pose des questions auxquelles je ne sais pas répondre. Parfois je parle trop, je dois laisser la place aux autres.

Je parle avec mes propres mots, alors j'aime bien qu'il y ait quelqu'un qui m'aide. Mais même si je ne sais pas lire, j'arrive toujours à me débrouiller.

Vous avez créé un livret avec des images, des photos et des pictogrammes.

Pouvez-vous nous en parler ? À quoi sert-il ?

Ce livret retrace ma vie. Il m'aide pour faire mes témoignages.

J'ai fait ce livret il y a 3 ans. Aujourd'hui, il y a des changements. Je vais avoir

44 ans, ma fille va avoir 18 ans au mois de juillet et mon homme a 57 ans. Mais ce n'est pas grave, je fais les modifications directement à l'oral. Donc je peux laisser comme cela sur mon carnet, cela ne me dérange pas. Ce livret est un bon outil. Quand je fais des témoignages ou que je vais me présenter il m'aide à ne rien oublier, même si aujourd'hui je le connais presque par cœur.

Pour quelles raisons avez-vous créé ce livre ?

Ça me tient à cœur d'expliquer mon parcours. C'est important et je n'ai rien à cacher.

Est-ce vous qui avez eu l'idée de ce livre ?

Oui et non. On m'a proposé d'aller faire des témoignages. Je n'étais pas contre mais comme je ne sais pas lire, cela me dérangeait. On a trouvé cette solution pour m'aider à faire mon témoignage.

Comment avez-vous fait pour fabriquer ce livre ?

On m'a aidée. J'ai raconté mon histoire à ma personne de soutien et nous avons cherché ensemble des images qui illustraient mon parcours. Je ne l'ai pas fait toute seule, heureusement que l'on m'a aidé.

Je m'appelle Karine Sandervost et j'ai 43 ans.
Jusqu'à mes 17 ans j'habitais dans un foyer,
où je faisais de la cuisine et les jeux olympiques.
J'ai trouvé l'amour avec quelqu'un qui a 54 ans.
Aujourd'hui je vis dans le service
d'accompagnement Edelweiss.

Combien de temps avez-vous pris pour réaliser ce travail ?

Cela prend du temps de trouver toutes les images. Je n'ai pas fait ça en 5 minutes. Il fallait qu'il y ait une logique entre chacune des images, pour éviter que mon témoignage aille dans tous les sens.

Mais il y a des choses que je n'ai pas dites, je ne peux pas tout raconter. J'ai plus parlé de mon engagement chez ARC que de ma vie personnelle.

Est-ce que cela a été difficile pour vous ?

Ce n'était pas très difficile de faire le livre. Une fois qu'il a été fini, j'ai répété devant les autres. Ils m'ont dit que c'était un très bon travail, ils m'ont dit « chapeau », j'étais contente.

Est-ce que vous pourriez aider des personnes à créer leur propre livre ?

Je pourrais aider les personnes qui le souhaitent mais pas toute seule, avec une personne ressource oui, je peux aider. Mais par contre, je ne peux pas

lui donner mes idées et les images que j'utilise.

Si je donne mon livre à une autre personne, qui ne me connaît pas, je pense qu'elle ne pourra pas comprendre ce que je veux dire. Cette personne ne pourra pas me présenter à ma place, elle ne pourra pas expliquer mon parcours. Par contre, quelqu'un qui me connaît pourrait le faire, je pense.

Cela me plairait d'aider une autre personne à créer son livre.

Aujourd'hui, comment ce livre vous aide-t-il ?

Chez ARC, je suis la seule à avoir fait ce genre de livret. Mais je le conseille vraiment pour les personnes qui ne savent pas lire. C'est un bon outil et c'est utile.

Même pour faire les listes de courses par exemple, cela peut-être utile. Moi je n'en ai pas besoin, je retiens tout ce dont j'ai besoin.

En fait, ce livret m'aide surtout pour mes témoignages, je n'oublie rien avec lui.



Inclusion a rencontré Karine Sandervost.

Karine est une personne avec une déficience intellectuelle.

Karine est dans le groupe ARC.

ARC ça veut dire Autoreprésentants de la Région du Centre.

Les autoreprésentants disent ce qu'ils pensent.

Les autoreprésentants parlent pour eux-mêmes.

Karine fait des témoignages pour raconter sa vie.

Un témoignage c'est parler de ce qu'on a fait et de qui on est.

Karine ne sait ni lire ni écrire.

Elle a décidé de faire un livre

pour s'aider à témoigner et à se présenter.

C'est son livre de vie.

Avec ce livre Karine peut facilement expliquer son histoire

à d'autres personnes.

Ce livre est fait avec des images et des pictogrammes.

Les pictogrammes et les images aident Karine à raconter son histoire.

Karine n'a pas fait son livre toute seule.

Karine a eu de l'aide pour faire son livre.

C'était long pour réaliser le livre et trouver toutes les images.

Mais c'était facile à faire.

C'est un bon outil qui est pratique.

Aujourd'hui Karine fait tous ces témoignages avec ce livre de vie.

Le livre de vie aide beaucoup Karine.

Karine est d'accord pour aider des personnes

qui aimeraient faire un livre comme elle.

Karine a fait ce livre car

c'est important pour elle de témoigner.

La communication :

un indispensable levier pour la qualité de vie



Faire entendre sa voix, exposer ses choix, exprimer ses envies... Dans notre rapport aux autres, la communication s'avère très vite indispensable. Thérèse Caprace, logopède à la retraite et formatrice pour Inclusion, introduit le concept de communication, présente quelques pistes d'intervention et divers outils menant à une meilleure qualité de vie de la personne avec un handicap mental.

Au berceau

Pour maximiser nos interactions, nous utilisons dès la naissance tous les procédés communicationnels à notre disposition. Si certains moyens – la parole, par exemple – ne sont pas accessibles, il en existe beaucoup pouvant être mis en place quand l'on communique avec une personne porteuse d'une déficience intellectuelle. Il s'avère primordial, pour bien commencer l'apprentissage, de stimuler la pratique dès le plus jeune âge : au plus tôt l'enfant acquiert certains réflexes d'échange, au plus on augmente les chances qu'il assimile le principe de communication interdépendante. La réciprocité, l'échange, le dialogue, sont

également des notions indispensables à l'autodétermination et à la liberté d'expression. La compréhension et l'expression sont indissociables l'une de l'autre et s'avèrent nécessaires pour utiliser à bien les divers moyens de communication, verbaux comme non-verbaux. Attention toutefois à ne pas prêter de significations erronées à ces derniers, à bien analyser le contexte : « mmmh c'est bon » c'est juste un constat, alors qu'il faut comprendre « je veux encore ».

La méthode Sésame

La méthode Sésame est une méthode de communication gestuelle élaborée en 1990 par des professionnels de l'institution La Clairière. Elle utilise le geste comme moyen de compréhension de la langue parlée et comme moyen d'expression. L'expression corporelle est – de manière innée – la toute première des communications de l'être humain. Le canal visuel est donc prépondérant pour la déchiffrer, a fortiori dans les apprentissages prodigués à des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.

Comprendre l'autre et vouloir échanger avec lui sont des besoins essentiels à la construction de chacun. Ces interactions nous permettent de partager nos pensées et nos sentiments, réagir par rapport aux situations vécues, exprimer nos peines et – surtout – nos désirs. Car c'est par cela que doit commencer tout apprentissage méthodique en communication : transmettre et développer le plaisir que procure l'échange.

Une personne
qui ne possède pas de repères temporels
vit dans l'insécurité en permanence
et est donc angoissée,
peu réceptive aux messages
comme aux apprentissages.



Quand on met des outils référentiels en place, il est primordial d'encourager la personne à se diriger, seule, vers les divers affichages afin qu'elle devienne autonome dans la recherche d'informations.

Utilisée dès l'école maternelle, la méthode Sésame améliore le développement du langage et peut être, parfois, un moyen de démutisation. Attention toutefois, elle ne constitue pas un tremplin automatique vers le langage parlé. Il est également fortement conseillé de sensibiliser l'entière de l'entourage de la personne à la méthode. La Clairière forme et sensibilise d'ailleurs son nouveau personnel et propose des remises à niveau aux autres professionnels. Les proches peuvent également, sur demande, bénéficier de formations en soirée et en journée.

Les pictogrammes

Les pictogrammes sont des dessins figuratifs schématiques utilisés comme des signes. Ils servent de supports concrets pour susciter la pratique communicationnelle chez la personne porteuse d'une déficience intellectuelle :

- en servant de traces visuelles facilitant la compréhension (des mots,

des consignes, etc.) et la mémorisation ;

- en aidant la personne à élaborer et comprendre des phrases ;
- en développant l'intégration des notions spatiales, ce qui pousse vers l'autonomie (exemple : je retrouve l'endroit de mon rendez-vous facilement parce que le pictogramme est accroché sur la porte) ;
- en favorisant l'apprentissage des notions temporelles (l'agenda de la semaine, par exemple, gagnera à être représenté sous la forme de pictogrammes) ;
- en facilitant l'utilisation d'autres tableaux référentiels (menus, météo, les charges de chacun, etc.), ce qui favorise grandement l'autodétermination (la personne gagne en autonomie en recherchant par elle-même les informations dont elle a besoin) ;
- en permettant l'expression de sentiments ou de ressentis (« je suis fâché », « j'ai froid »,



« je suis amoureux » correspondent par exemple à un pictogramme précis).

La compréhension des pictogrammes n'est pas innée. Elle est le fruit d'une progression logique portée par différentes étapes d'apprentissage : présentation de l'objet réel, de sa photo, de son image, d'un dessin en noir et blanc pour enfin arriver à la lecture du pictogramme et, peut-être, du mot en lui-même.

Toute illustration ne peut pas automatiquement être utilisée comme pictogramme : le fond de l'image doit être neutre, tout comme l'arrière. Les éléments superflus doivent être absents. Thérèse Caprace conclut en rappelant qu'il est essentiel de travailler la communication dès le plus jeune âge : les outils mis en place favoriseront l'entrée des personnes avec un handicap mental dans une communication efficace. Il est également primordial de chercher avec elle et ses proches l'outil préférentiel de la personne porteuse d'une déficience intellectuelle : l'éducateur peut utiliser une méthode pour se faire comprendre et la personne une autre pour répondre.

D'autres méthodes...

Si Thérèse Caprace a majoritairement utilisé la méthode Sésame lors de sa carrière professionnelle de logopède, elle a expérimenté d'autres procédés communicationnels :

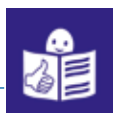
- **La méthode Pecs** développée pour communiquer avec les personnes autistes fonctionne par échange d'images
- **Mind Express** est un logiciel utilisé comme outil de communication facilitée. Il convient autant comme support communicationnel quotidien que comme remède thérapeutique et éducatif.

Les formations à la méthode Sésame

L'acquisition des « outils Sésame » (deux syllabus, une clé USB et un CD de données graphiques) devrait, dans l'idéal, être accompagnée d'une formation de base de quatre heures.

Plus de renseignements sur les formations :

- Madame Zohra Akif
- 02/661.78.05
- z.akif@laclairiere.be



Thérèse Caprace donne des formations pour Inclusion.

Ces formations parlent de la communication.

Communiquer c'est savoir dire ce qu'on a envie de dire.

Communiquer c'est aussi écouter les autres personnes.

On communique le plus souvent en parlant.

Parfois c'est dur de communiquer.

Certaines personnes ne savent pas parler.

Les personnes qui ne savent pas parler
communiquent par exemple avec des gestes
ou en montrant des images.

Thérèse Caprace essaye d'aider les personnes à communiquer.

Thérèse Caprace dit que la communication avec les mains fonctionne bien.

Thérèse Caprace dit qu'on peut aussi communiquer avec des pictogrammes.

Thérèse Caprace a travaillé à La Clairière.

La Clairière est une institution pour personnes avec un handicap mental.

La Clairière a créé un moyen pour aider les personnes à communiquer.

Ce moyen s'appelle la méthode Sésame.



Éric Willaye :

Le comportement-défi

Témoignage

Ne pas pouvoir exprimer verbalement leur mal-être pousse souvent les personnes avec des difficultés de communication à adopter, pour se faire entendre, des attitudes non-acceptées socialement : crier, frapper, s'automutiler, etc. On appelle ce genre de réactions des comportements-défis. Éric Willaye, docteur en psychologie, directeur de la Fondation Susa (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme) et spécialiste de la problématique nous éclaire sur le sujet.

Le comportement-défi est-il lié à la maladie ou à la déficience intellectuelle ?

Le comportement-défi n'est pas un problème psychiatrique ni une particularité du handicap. Le handicap et la maladie peuvent par contre entraîner des carences, par exemple en matière de communication. Ces dernières peuvent alors être responsables des troubles du comportement.

Est-ce la même chose qu'un comportement-problème ?

On parle généralement de compor-

Il est primordial que les professionnels de l'accompagnement et la famille « relèvent le défi » du comportement-problème.

tement-problème quand l'intégration sociale est en jeu. Tous les comportements-défis sont des comportements-problèmes. Ce qui les caractérise plus particulièrement, c'est leur intensité, leur fréquence et, surtout, leur impact négatif sur la personne elle-même ou sur son environnement (émotionnel, psychologique et matériel) : les agressions sur autrui, les auto-agressions, la destruction matérielle, les comportements antisociaux (les cris, la masturbation en public, etc.) en sont quelques exemples.

Il convient également de rappeler que le comportement-défi n'est en aucun cas limité à la sphère du handicap. C'est un réflexe qu'on pourrait qualifier de naturel, répondant par exemple à une frustration. Les faits de grève, par exemple, sont des comportements-défis présentés par des travailleurs « ordinaires ». Certaines de nos expressions courantes, comme « s'arracher les cheveux », évoquent directement la problé-

matique ; les formuler nous permet peut-être d'éviter de passer à l'acte.

Identifier s'il s'agit d'un comportement-problème, voire d'un comportement-défi, nécessite de mesurer l'impact d'un comportement sur la personne et sur son environnement. Le balancement, par exemple, fréquent chez les personnes autistes, n'est pas un comportement-défi en lui-même mais acquiert une autre dimension quand il empêche la personne de communiquer, met des barrières à son inclusion.

Autre exemple : les cris. Ils sont sans doute identifiés comme des comportements-problèmes. Leur intensité, en augmentant, va nous rapprocher du comportement-défi. Dans le même ordre d'idées, certains comportements à la base anodins, positifs même, apparaissent ensuite comme des obstacles à l'inclusion : qu'un enfant fasse la bise à toutes les personnes qu'il croise ne sera probablement pas perçu négativement, tandis

qu'un adolescent qui fait la même chose se verra opposer un certain nombre de refus... Le comportement « normal » se mue en comportement à problème sans que la personne en situation de handicap n'ait perçu le changement, n'ait assimilé que la modification de l'image qu'elle renvoyait lui intimait implicitement de modifier son comportement. Il risque donc de ne pas comprendre pourquoi on lui refuse un geste auparavant apprécié de tous, ce qui entraîne une évidente frustration dont peuvent découler des comportements-défis, encore amplifiés par ce nouveau corps qui est le leur (« j'ai grandi, je suis plus fort, quand je frappe je fais peur, cela peut m'aider à obtenir ce que je veux »).

Comment prévenir le comportement-défi ?

Il est également primordial que les professionnels de l'accompagnement et la famille « relèvent le défi » du comportement-problème, remettent en question leur manière de commu-

niquer et leur environnement : à titre d'exemple, un milieu bruyant peut entraîner des difficultés d'adaptation de la part de la personne avec un handicap qui, pour s'en éloigner, va développer un comportement-défi (crier, frapper, cracher) jusqu'à ce qu'on le fasse sortir. Un environnement inadapté peut mener à une réponse qui s'avérera problématique dans la mesure où elle se verra couronnée de succès (exemple : je crie donc je sors, crier fonctionne, j'obtiens ce que je veux) au regard de la personne qui présente ces comportements.

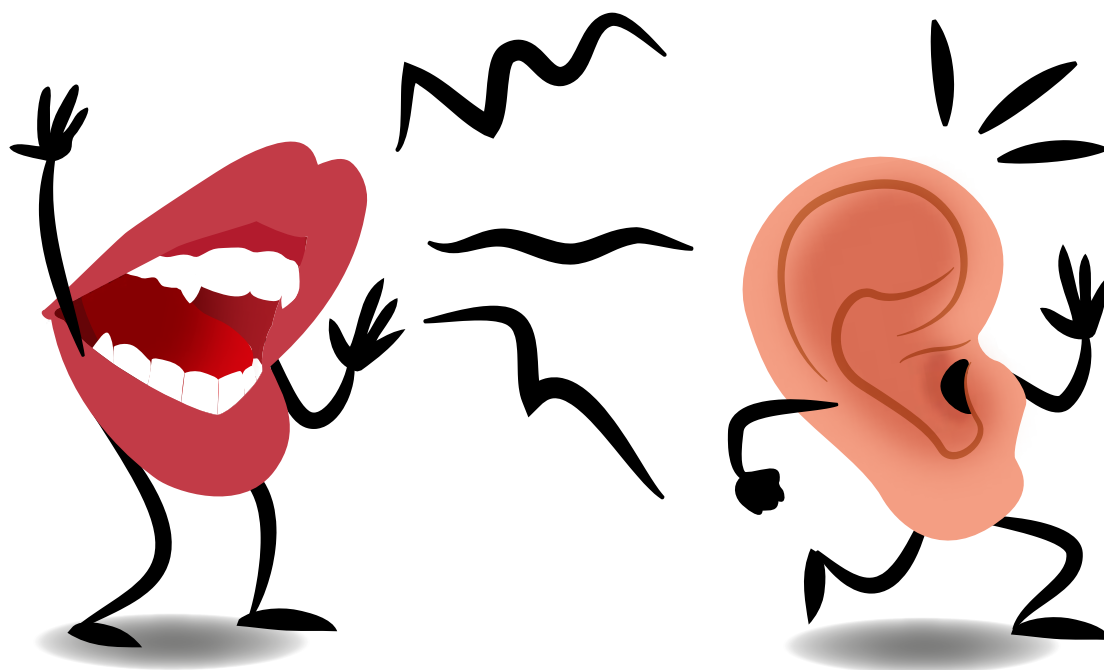
La prévention des comportements-problèmes ou défis passe aussi par l'apprentissage de compétences qui peuvent diminuer la probabilité d'apparition de ces comportements. On peut ainsi citer : apprendre à s'occuper seul (jouer quelques minutes), apprendre des moyens de communication alternatifs (montrer un pictogramme « stop » pour arrêter une activité),

apprendre à être autonome (se faire un café), apprendre les règles sociales (serrer la main pour dire bonjour), etc.

Au regard de ces éléments, on peut insister sur le fait que la sensibilisation des proches et des professionnels aux comportements-défis – pour l'instant peu développée auprès des aspirants médecins, éducateurs et psychologues – ainsi que l'apprentissage de techniques d'intervention peut améliorer la prévention, la compréhension et l'atténuation desdits comportements-défis.

Il faut sans cesse interroger la personne en situation de handicap, évaluer ses capacités et veiller à ce que son environnement soit adapté.

Plus l'accompagnement s'opère de manière préventive et est personnalisé à la situation, plus on a de chances de pallier à la présence de ces comportements-défis, en particulier au travers de la communication.





Quand le comportement défi est là, comment réagir ?

Sanctionner le comportement-défi d'une punition n'est pas une solution. Alors qu'un enfant sans difficulté particulière, avec d'autres capacités adaptatives, peut comprendre ce qu'il doit modifier dans son comportement quand il est puni, l'enfant en situation de handicap ne disposera pas des mêmes moyens adaptatifs. Sanctionner un enfant porteur d'une déficience intellectuelle pour un comportement sans lui avoir au préalable appris comment mieux se comporter, travailler ses émotions, n'apportera que peu de résultats.

La sanction n'est pas une solution mais peut-on demander « réparation » à la suite d'un comportement-défi ?

On peut évidemment demander à l'enfant de réparer les dégâts commis. Il faut toutefois faire attention que cette tâche de réparation ne soit pas perçue par l'enfant comme trop agréable (par exemple, par des enfants qui aiment ranger).

Comment communiquer sur le comportement-défi avec son auteur ? Quel message peut-on lui faire passer ?

Il n'est pas interdit de signaler à

l'auteur d'un comportement-problème qu'il s'agit d'un acte peu acceptable. Lui dire n'induit pourtant pas que ce soit le moyen de lui apprendre que cela ne se fait pas.

Un dernier message à transmettre aux parents ?

Il va enfin sans dire que le moral et le bien-être des parents aura un impact certain sur le comportement de l'enfant : être en forme, apaisé, permet de bien mieux réagir aux comportements-défis. Prenez soin de vous !



Des ouvrages pour aller plus loin

- > Willaye, E. & Magerotte, G. (2008), *Evaluation et intervention auprès des comportements-défis : Déficience intellectuelle et/ou autisme*. Bruxelles : De Boeck.
- > Willaye, E. et al. (2007), *Manuel de Formation de parents ayant un enfant avec autisme*. Autisme France Diffusion.



LES FORMATIONS DU SUSAS

- Outil d'évaluation : Le Comvoor : évaluer la communication et intervenir. Manuel d'utilisation pratique.
- Date : 4 mai et 19 octobre 2017 de 9h à 16h
- Formatrice : Mélanie Thiry
- Tarif : 125 €
- Lieu : Ateliers des FUCam à Mons
- Renseignements et inscriptions : formation@susa.be





Communiquer c'est savoir dire ce qu'on a envie de dire.

Communiquer c'est aussi écouter les autres personnes.

On communique le plus souvent en parlant.

Parfois c'est dur de communiquer.

Certaines personnes ne savent pas parler.

Les personnes qui ne savent pas parler
communiquent par exemple avec des gestes
ou en montrant des images.

Parfois les personnes font des mauvais gestes pour communiquer : frapper,
pousser, cracher, etc.

Ces mauvais gestes sont des comportements-défis.

La personne a des comportements-défis
parce qu'elle n'arrive pas à communiquer.

Elle pense « si je crie, si je frappe, on s'occupera de moi ».

Il faut aider la personne à communiquer
pour qu'elle arrête les comportements-défis.



Projet InCA :

Inclusion des personnes au **C**œur de l'**A**ssociation



Inclusion veut que les personnes avec un handicap mental donnent plus leur avis.

Pour aider les personnes avec un handicap mental à donner leur avis Inclusion organise des groupes de parole et des formations.

Les personnes avec un handicap mental participent aussi à des réunions organisées par Inclusion.

Un nouveau projet se prépare.

C'est le projet InCA.

InCA ça veut dire **In**clusion des personnes au **C**œur de l'**A**ssociation.

Ça veut dire que les personnes avec un handicap mental vont plus donner leur avis sur notre association.

Ça veut aussi dire que 2 personnes avec un handicap mental vont être administrateurs d'Inclusion en 2018.

Un administrateur c'est une personne qui gère l'association.

Un administrateur prend des décisions pour l'association.

Depuis la fin de l'année 2015

Inclusion a organisé des journées de l'expression à Mouscron, Namur, Mons, La Louvière, Liège, Bruxelles et dans le Brabant Wallon.



La journée de l'expression c'est pour expliquer ce que fait l'association.

La journée de l'expression c'est aussi pour expliquer le projet InCA.

Il y aura d'autres journées de l'expression en 2017.

Le Conseil d'administration se prépare aussi pour accueillir les personnes avec un handicap mental.

Tout le monde doit se préparer pour accueillir les personnes avec un handicap mental dans notre association.

Les administrateurs avec un handicap mental travailleront avec une personne-ressource.

Une personne-ressource aide les personnes avec un handicap mental à comprendre les documents.

Une personne-ressource aide aussi les personnes avec un handicap mental à s'exprimer et à donner leur avis.

Notre association recherche des personnes-ressources.





Depuis plusieurs années, différentes actions sont menées pour rendre notre association plus inclusive : la mise en place de groupes de parole, le développement d'un programme de formations dédiées aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, la participation des personnes dans certains comités de groupement...

Avec son changement de nom, notre association a aussi retranscrit ses ambitions inclusives dans ses nouveaux statuts : elle y a annoncé la création d'un organe de représentation des personnes et l'élection, au départ de cet organe, de deux administrateurs en situation de handicap mental lors de l'Assemblée Générale de 2018. D'ici là, nous mettons le temps qu'il nous reste à profit pour préparer et adapter nos structures comme nos outils, pour que chacun trouve sa place dans cette nouvelle organisation.

C'est dans cette optique que nous organisons, depuis décembre 2015, grâce à la participation de nos groupements régionaux et spécifiques, des journées de l'expression à destination des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle. Celles-ci ont déjà eu lieu à Mouscron, Namur, Mons, La Louvière, Liège, Bruxelles et dans le Brabant wallon.

Plusieurs notions ont été abordées lors de ces journées. Nous sommes ainsi revenus sur le changement de nom et la modification des statuts de notre association.

Ce travail de terrain se poursuit en 2017 : d'autres journées de l'expression sont organisées au sein des groupements afin de mettre en place un organe de représentation des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.

Le conseil d'administration se prépare également à rendre ses réunions plus accessibles. Une commission « adaptation CA » se réunit régulièrement pour réfléchir aux différents aménagements raisonnables que le conseil peut mettre en place : diminution de la durée des réunions, rédaction des documents en facile-à-lire, sensibilisation de l'ensemble des administrateurs au facile-à-lire, définition et recherche de personnes ressources... Depuis le début de l'année, le CA commence à mettre en pratique les aménagements prévus pour pouvoir bien accueillir les deux futurs nouveaux administrateurs.

Ce projet d'inclusion des personnes au cœur de l'association nécessite en effet un investissement de tous : Conseil d'administration, bénévoles, membres des groupements et salariés avancent main dans la main pour assurer la réussite du projet.

» JUSTINE LEBOURG – Coordinatrice Éducation Permanente et
JEAN-MARIE ELSÉN – membre du CA d'Inclusion

Nous recherchons des personnes-ressources...

Des personnes-ressources accompagneront les administrateurs déficients intellectuels pour faciliter la compréhension des débats et soutenir la prise de parole. La fonction de personne-ressource comprend également la préparation des CA (notamment la compréhension des documents fournis préalablement et l'aide pour exprimer son avis).

Une formation sera programmée en 2017 à destination des candidats. Vous êtes intéressés par le projet ? Vous vous sentez l'âme de devenir une personne-ressource et souhaitez davantage de renseignements à ce sujet ? L'équipe d'Inclusion est à votre disposition pour approfondir le profil et les missions recherchées.

Contactez Mélanie Papia à l'adresse mpa@inclusion-asbl.be ou par téléphone au 02/247.28.21



ACIA, un nouveau projet de volontariat !

Notre association vient de lancer un nouveau projet d'accompagnement à destination des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle : ACIA (Activités Citoyennes Inclusives en Agroécologie). Celui-ci est une extension des activités citoyennes déjà mises en place par Inclusion dans la région d'Ath.

Le projet ACIA, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Région Wallonne, permettra à des adultes en situation de handicap mental léger à modéré de participer à un projet de

volontariat chez un maraîcher biologique, l'exploitation Le Buisson.

Le projet ACIA, qui vise un public n'ayant pas accès à l'emploi, offre la possibilité à ses bénéficiaires de concrètement s'impliquer dans une activité citoyenne utile, valorisante et inclusive.

Intéressés ? Alors foncez :

contactez Sandy Felaco, coordinatrice du projet (0498/305.129 ou projets@inclusion-asbl.be).

Inclusion asbl a commencé le projet ACIA en janvier 2017.

ACIA ça veut dire Activités Citoyennes Inclusives en Agroécologie.

Le projet ACIA est fait pour les adultes avec un handicap mental qui ne peuvent pas travailler.

Le projet ACIA aide les personnes qui veulent faire du volontariat.

Le volontariat c'est quand tu veux faire une activité.

Tu fais cette activité gratuitement.

Le volontariat c'est différent du travail.

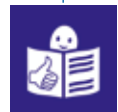
Les volontaires du projet ACIA aideront un maraîcher de la région.

Un maraîcher est une personne qui fait pousser des légumes.

Tu peux nous téléphoner : 0498 305 129

ou nous écrire : Rue de France 32 ATH

ou nous envoyer un e-mail à cette adresse : projets@inclusion-asbl.be





La biennale d'art différencié

Art en moi

La 9^e biennale d'art différencié « Art en Moi » se tiendra du samedi 11 mars au dimanche 2 avril 2017 au cœur de Mons, dans un lieu magique : le cloître et la chapelle des ateliers des FUCAM, rue du grand trou Oudart.

Cet évènement met à l'honneur les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle en exposant leurs œuvres qui montrent ce qu'elles ont au fond d'elles-mêmes et qu'elles ne peuvent pas toujours exprimer avec des mots. Organisée par Inclusion - Mons, elle permet au public

d'appréhender le handicap par des œuvres d'une grande authenticité créative et d'une immense force expressive. Art en moi permet à ces artistes d'être valorisés et reconnus et à ceux qui les découvrent de s'enrichir d'émotions nouvelles.

Quatorze ateliers y exposent plus de 250 œuvres : peintures, dessins et autres sculptures.

Les œuvres pourront être acquises par réservation en cours d'exposition et emportées le dimanche 2 avril 2017.



Art en moi est une exposition d'art différencié.

L'art différencié c'est l'art des personnes avec un handicap.

Les personnes avec un handicap ont fait des dessins, des peintures et des sculptures.

On peut visiter l'exposition à Mons.

L'exposition est gratuite.



© « Le baiser », David Verduyght, Atelier Émeraude

Journée d'échange sur la Vie affective, relationnelle et sexuelle

Dans le cadre de la biennale, Inclusion Mons vous invite à une journée d'échange sur le thème de la vie affective, relationnelle et sexuelle de la personne en situation de handicap.

Cette rencontre vise à aider les proches des personnes en situation de handicap (famille et professionnels) à parler des situations qui les préoccupent

et à faire face aux émotions qu'elles suscitent, afin de vivre le quotidien plus sereinement.

Retrouvez le programme complet de la journée sur <http://artenmoi.magix.net/public>.

La participation à la conférence est gratuite.

Les places étant limitées, veuillez réserver via l'adresse gontran.mattucci@gmail.com.



Un artiste à la loupe : David Houis

L'histoire de David Houis nous raconte comment d'une grande passion pour le monde militaire et automobile, une autre peut naître pour le dessin. Ce jeune artiste en perpétuelle recherche d'échanges sur ses thèmes favoris (l'armée, les armes, l'aviation, les moteurs, etc.) a enfin trouvé le vecteur lui permettant de toucher un plus large public et de diffuser ses grandes connaissances en la matière. Ce passionné de jeux vidéo est inspiré par les héros des nombreuses aventures qu'il incarne, il n'est d'ailleurs pas que dessinateur, il est avant tout acteur des scénarios qu'il élabore, fouillant et



creusant jusqu'au moindre détail. Les œuvres de David Houis constituent des clichés instantanés d'une même bataille, d'une même course, ne varient juste que l'instant et l'angle.

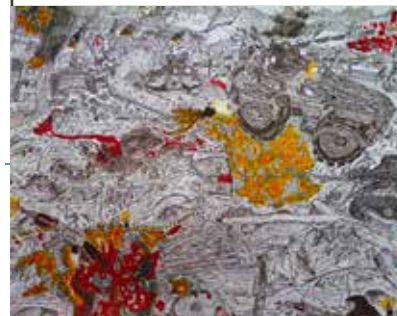
David Houis est un artiste avec un handicap mental.

David Houis aime dessiner
des armes, des armées, des avions...

On peut voir les dessins de David Houis
À l'exposition Art en moi.



© « 48 heures d'enfer »,
David Houis,
Le Roseau Vert



© « Dragon »,
Bernard Petit,
Atelier Derrière La Porte

DÉTAILS PRATIQUES

- > Adresse : Ateliers des Fucam
Rue du Grand Trou Oudart à Mons
- > Date : du 11 mars au 2 avril 2017
- > Prix : Accès gratuit tous les jours de 10 à 17 h 30
- > Plus d'info via le site : <http://artenmoi.magix.net/public>

» BERNARD DUMONT – Chargé du projet Art en moi pour Inclusion Mons



Inclusion scolaire : réclamation collective auprès du Comité européen des droits sociaux



À l'initiative d'un groupe de travail composé de parents membres d'Inclusion asbl, une réclamation collective a été déposée le 18 janvier 2017 auprès du Comité européen des droits sociaux dénonçant les difficultés d'accès à l'enseignement ordinaire pour les enfants avec un handicap mental.

En 2015, un groupe de travail a été constitué au sein de notre asbl afin de réfléchir à la question de l'inclusion scolaire et de mener des actions pour la rendre plus systématique qu'elle ne l'est aujourd'hui.

L'intégration scolaire des enfants à besoins spécifiques est aujourd'hui régie par le « Décret Intégration » datant de 2004 qui en fixe les modalités. Il prévoit différentes « formules » d'intégration (totale ou partielle et permanente ou temporaire) et permet aux élèves engagés dans ce processus de bénéficier de périodes d'accompagnement (4 x 45 minutes / semaine en primaire) prodiguées par un enseignant de l'établissement spécialisé partenaire qui se déplace au sein de la classe où l'enfant est intégré.

Outre le fait que le nombre de périodes d'accompagnement est trop peu élevé, la mise en place d'une intégration relève surtout du véritable parcours du combattant pour les familles.

Que reproche-t-on à la Belgique ?

De ne pas se conformer aux obligations de la Charte sociale européenne révisée, qu'elle a pourtant ratifiée en

2004 : d'après les associations réclamantes, la Belgique ne déploie pas assez d'efforts pour favoriser l'inclusion des enfants porteurs d'une déficience intellectuelle dans les établissements ordinaires de niveau primaire et secondaire dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'heure des travaux autour du Pacte pour un enseignement d'Excellence, qui accorde encore trop peu de place aux enfants en situation de handicap mental, cette action montre tout son sens. Cette réforme importante à laquelle se prépare le monde enseignant ne doit laisser personne de côté.

Qui introduit et soutient cette action ?

Le travail autour de la réclamation collective a été piloté par notre association mais le texte définitif a été officiellement signé et introduit par deux organisations réclamantes : la Fédération Internationale des ligues des droits de l'homme et Inclusion Europe. En effet, seules certaines associations sont « accréditées auprès du CoE » pour déposer des réclamations collectives.

L'action est également soutenue par UNIA (anciennement le Centre interfédéral pour l'égalité des chances) et Bernard De Vos, le délégué général aux droits de l'enfant.

> Plus d'infos concernant cette action :
tda@inclusion-asbl.be.



L'inclusion à l'école c'est accueillir tous les élèves même les élèves avec un handicap mental.

La loi dit que tous les enfants ont le droit d'aller à l'école de leur choix.

Notre association est d'accord avec cela.

Notre association a dit à l'Europe que la Belgique ne fait pas assez d'efforts pour accueillir les enfants avec un handicap mental à l'école.

» THOMAS DABEUX – Recherche et Analyses

Témoignage

MAUREEN PIGGOT PRÉSIDENTE D'INCLUSION EUROPE

L'éducation est la clé de l'inclusion, de la justice sociale et de la citoyenneté.

Si notre système éducatif désigne certains enfants comme différents, 'inadaptés' pour fréquenter la même école que leur fratrie ou leurs amis de quartier, il les catégorise comme citoyens de deuxième classe pour le reste de leur vie.

Inclusion Europe soutient la réclamation collective contre la Belgique déposée auprès du Comité européen des

droits sociaux : les établissements ordinaires dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne respectent pas les obligations de l'État telles que définies dans la Charte sociale européenne.

Les enfants porteurs d'une déficience intellectuelle ont les mêmes droits que les autres. Les ajustements nécessaires ou le soutien supplémentaire dont ils ont besoin pour jouir d'une participation pleine et entière à la vie en société doivent leur être accordés.



Maureen Piggot est la Présidente d'Inclusion Europe.

Maureen Piggot dit aussi que la Belgique doit plus aider les enfants avec un handicap qui veulent aller à l'école ordinaire.

↳ Infos sociales



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité) a mis en place une liste d'attente unique.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Toutes les personnes qui sont prêtes à rentrer dans un Service d'Accueil de Jour pour Adultes (SAJA) ou un Service Résidentiel pour Adultes (SRA) doivent figurer sur cette liste. Cela permettra à l'AViQ de faire un état des lieux des places manquantes en Wallonie.

Tous les SAJA et SRA sont invités à envoyer leur liste d'attente à l'AViQ. Une fois que le système sera mis en place, l'OIP (Organisme d'Intérêt Public) utilisera cette liste pour

attribuer les places vacantes.

Concrètement, toute personne souhaitant inscrire quelqu'un dans un centre est invitée à contacter son B.R. (Bureau Régional). Un agent prendra rendez-vous avec vous pour remplir un document qui établira vos préférences, vos besoins, les provinces où vous souhaitez trouver un centre, etc.

En attendant que la liste d'attente unique soit opérationnelle, c'est-à-dire pas avant 2018, il est conseillé de continuer à faire des démarches personnelles et à contacter directement les centres, même si vous avez complété le document avec un agent de votre B.R.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur cette nouvelle mesure, n'hésitez pas à prendre contact avec l'assistante sociale de votre région (coordonnées présentes sur la page « Contacts »).



Service public fédéral
Sécurité sociale
Direction générale Personnes handicapées

Problème au SPF Direction Générale Personnes Handicapées

Depuis quelques semaines, il est compliqué d'entrer en contact avec un agent du SPF par téléphone, d'introduire des nouvelles demandes d'ARR/AI (Allocations Remplacement de Revenus / Allocations d'Intégration) et de modifier des éléments de vos dossiers. Cela est dû à un problème informatique.

Des réunions sont programmées pour résoudre cela et remettre cet organisme public en fonction.



L'AViQ a fait une liste d'attente pour les personnes qui veulent aller dans un SAJA ou un SRA.

Il faut contacter son bureau régional pour s'inscrire sur la liste d'attente.



Le service de la Belgique pour les personnes avec un handicap a des problèmes.

C'est difficile de téléphoner au service.

» PAULINE GALLAND – Assistante sociale

 inclusion asbl



Vous connaissez une information sociale qui pourrait intéresser nos lecteurs?

Contactez-nous à l'adresse communication@inclusion-asbl.be

↳ Contacts

LE SECRÉTARIAT :

- 02/247.28.21
- secretariat@inclusion-asbl.be

LES GROUPEMENTS :

- Angelman : angelman@inclusion-asbl.be
- Brabant wallon : brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- Bruxelles : bruxelles@inclusion-asbl.be
- Centre – La Louvière : la-louviere@inclusion-asbl.be
- Charleroi : charleroi@inclusion-asbl.be
- Down : down@inclusion-asbl.be
- Liège : liege@inclusion-asbl.be
- Luxembourg : luxembourg@inclusion-asbl.be

LES ASSISTANTES SOCIALES :

Ath :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible sur rendez-vous le 1^{er} jeudi du mois et tous les mardis suivants

Brabant wallon, Charleroi et Namur :

- Émilie Beauwens : ebe@inclusion-asbl.be // 0472/80.46.60

Bruxelles :

- Lydia Drama : ldr@inclusion-asbl.be // 02/247.28.15
- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 02/247.60.13, disponible sur rendez-vous les lundis, les jeudis (sauf le 1^{er} du mois) et les vendredis des semaines paires

Mons :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible sur rendez-vous les mercredis et les vendredis des semaines impaires

Liège :

- Laurie Sail : fta@inclusion-asbl.be // 04/223.57.70

Verviers :

- Vinciane Schmidt : vsc@inclusion-asbl.be // 087/26.80.05, disponible du mercredi au vendredi (uniquement les semaines paires)

PERMANENCE SOCIALE :

La Louvière :

- Joëlle Delbecque et Danielle Amore : la-louviere@inclusion-asbl.be // 064/26.49.36

PROJETS SPÉCIFIQUES :

- 0498/305.129 et projets@inclusion-asbl.be
- Projet FratriHA : fratriha@inclusion-asbl.be

SOUTIEN

DEVENIR MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION ?

Rien de plus facile :

Versez 25 € sur le compte BE 55 7755 9307 9744

Communication : «cotisation + votre nom de famille»

Des questions ? Contactez membres@inclusion-asbl.be

- Mons : mons@inclusion-asbl.be
- Mouscron : mouscron@inclusion-asbl.be
- Namur : namur@inclusion-asbl.be
- Prader-Willi : prader-willi@inclusion-asbl.be
- Tournai-Ath-Lessines : tal@inclusion-asbl.be
- Vielsalm : vielsalm@inclusion-asbl.be
- Williams : williams@inclusion-asbl.be
- X-Fragile : x-fragile@inclusion-asbl.be



DU 11 MARS AU 2 AVRIL > BIENNALE D'ART DIFFÉRENCIÉ >>> « ART EN MOI »

Adresse : Ateliers des Fucam à Mons
Accès gratuit
Contact : artenmoi@gmail.com

25 MARS > RÉUNION DES GROUPEMENTS AVEC UN ATELIER PARTICIPATIF SUR LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE

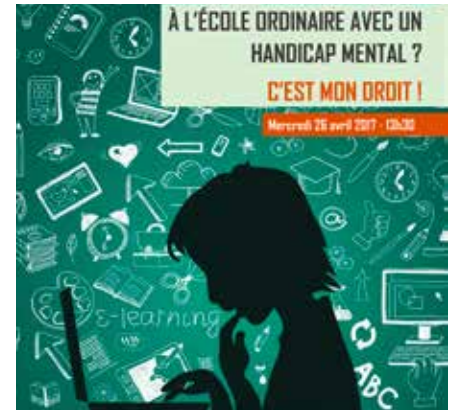
Adresse : Avenue Albert Giraud 24 à 1030 Bruxelles

26 AVRIL > JOURNÉE « À L'ÉCOLE ORDINAIRE AVEC UN HANDICAP MENTAL ? C'EST MON DROIT ! »

Après-midi de discussions et de débats autour de l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap mental
Adresse : rue de Birmingham 26 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Renseignements et inscriptions : > tda@inclusion-asbl.be
> 02.247.28.21

28 MAI > LES 20 KM DE BRUXELLES

On court avec Inclusion !



24 avril, 8 et 15 mai : Mon corps j'en prends soin

Heure : de 9h30 à 13h
Adresse : 8 square Roosevelt à Mons
Prix : 36 €

27 avril et 4 mai : Mon corps, bien-être et beauté

Formation pour les dames qui ont déjà suivi la formation
« Mon corps j'en prends soin »
Heure : de 9h30 à 13h
Adresse : Avenue Albert Giraud 24 à Schaerbeek
Prix : 24 €

4 et 11 mai : Nos deuils, nos chagrins... quand ceux que j'aime ne sont plus là

Heure : de 9h30 à 13h
Adresse : rue de la Baraque 129b à Louvain-La-Neuve
Prix : 24 €



Les formations pour les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle

Pour s'inscrire à une formation ou avoir des renseignements
Il faut contacter Bernadette Cuvelier à l'adresse bcu@inclusion-asbl.be

20 et 27 avril et 4, 11 et 18 mai : Parlons d'amour

Heure : 9h30 à 13h
Adresse : rue Achille Chavée 52/2 à La Louvière
Prix : 72 €